

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ACCÈS NATURE LAURENTIDES

Dimanche 27 novembre 2016

Salle municipale de Lac Supérieur,

1281, chemin du Lac-Supérieur Lac-Supérieur (Québec)

De 10h00 à 12h0

Membres présents :

Alain Béland, André Beslisle, Luce Baillargeon, Claude Chainey, Charles A. Côté, Mireille Dumont-Lemasson, Jocelyne Gauthier, Jean-Louis Gouin, Diane Gravel, Don Halme, Serge Lacroix, Jean-Yves Laporte, Jean-Pierre Lemasson, Odile Loulou, Marie Lusignan, André Marcoux (intercentre), Alain Roche, Alain Roussel, Christine Rowan, Danielle St-Laurent, Jacques Tremblay

1. Constatation du quorum et ouverture de l'Assemblée

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 10h10. Le président Serge Lacroix souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et souligne la présence des représentants de la municipalité de Lac Supérieur, Mmes D. Saint-Laurent maire et L. Baillargeon, conseillère, Mrs C.A. Côté de la municipalité de Val des Lacs et A.Marcoux président de l'Intercentre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Odile Loulou secondé par Diane Gravel, l'ordre du jour est adopté.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 11 octobre 2015

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 octobre est adopté sur proposition d'Odile Loulou et secondé par Alain Béland.

4. Rapport du trésorier et présentation des états financiers

Don Halme trésorier de la Corporation présente les états financiers. Ils sont adoptés sur proposition de Jean-Louis Gouin secondé par Odile Loulou.

5. Rapport d'activités

Le président présente le rapport d'activités de la Corporation pour l'année qui vient de s'écouler. Le document a été distribué aux membres et sera joint aux présentes en annexe.

Certains commentaires sont apportés notamment :

- la très grande déception des membres face au refus de la MRC des Laurentides de fermer le Chemin Durant aux véhicules motorisés en dépit des efforts bénévoles, politiques et financiers investis depuis 10 ans ; depuis la réouverture, on observe l'installation de caches de chasseurs en dehors de la période de chasse,

Des suggestions sont émises notamment :

- l'entretien du sentier entre le nouveau pont sur la Boulé dans le PNMT et les pistes du Mont Durant,

- En l'absence d'entente entre la municipalité de Lac Supérieur ou ANL avec le Domaine St-Bernard, l'obtention de la carte des amis du Domaine St-Bernard en effectuant des heures de bénévolat.
- L'importance de réactiver le dossier du sentier permettant de rejoindre le Lac à l'ours en communiquant avec le nouveau responsable de la gestion de la Fraternité, M. Lafontaine,
- Se doter de priorités pour l'année à venir.

6. Ratification des résolutions et actes posés par les administrateurs

Sur proposition d'Alain Roussel, secondée par Odile Loulou, il est résolu à l'unanimité de ratifier les actes et les résolutions posés par les administrateurs d'Accès-Nature Laurentides au cours de l'année 2015-2016.

7. Recrutement de membres au CA

Les administrateurs suivants désirent renouveler leur mandat : Alain Béland, Diane Gravel, Don Halme, Serge Lacroix, Sandra Perrault, Luc Proulx, Mireille Dumont-Lemasson. Deux sièges sont vacants actuellement au Conseil d'administration. Le président fait un appel à des candidatures. Jean-Yves Laporte accepte de relever ce défi.

Il est proposé par Serge Lacroix et secondé par Odile Loulou d'accepter les personnes susmentionnées au sein du Conseil d'administration pour l'année 2016-2017.

8. Varia

Depuis le sondage des membres faisant état de leur désir de participer à des activités, le CA d'ANL a organisé le 3^{ème} samedi du mois des activités diverses de plein air et d'entretien des sentiers. Compte tenu de l'assistance modeste, la question est lancée à savoir comment améliorer la participation des membres et des non membres. Il est suggéré de s'inspirer du Club de Saint-Donat qui rejoint plus de 350 membres et on souligne également la mise en place à Lac Supérieur d'activités de marche le lundi soir à l'initiative de Jocelyne Gauthier et la forte participation au club de marche de St-Faustin Lac Carré après 10 ans d'existence. La persévérance semble être la clé du succès de ces projets.

9. Conférencière invitée : Mme Danielle Saint-Laurent, mairesse de Lac Supérieur avec période de questions avec l'assemblée

La municipalité de Lac Supérieur n'a pas comme tel, de plan municipal en matière de développement de sentiers, par contre elle agit dans un esprit de partenariat avec les organismes dont Accès Nature Laurentides. Elle dispose d'un skidoo permettant l'ouverture des sentiers l'hiver qui est en état de marche. Cette année, un nouveau stationnement a été créé favorisant l'accès au sentier de la Fourche du Diable avec l'obtention d'une servitude de passage. Cinq places de stationnement publiques sur le Domaine de la Fraternité sur le Lac sont maintenant ouvertes aux résidents de la municipalité permettant l'accès aux sentiers de la Fraternité et de la Rivière verte.

Consciente des besoins de la population, la municipalité a engagé une responsable dédiée au développement des loisirs et de la vie communautaire. Toutefois ce poste est dépourvu actuellement de titulaire. La mairesse insiste sur le fait que la priorité sera accordée aux besoins des jeunes familles.

Concernant la gestion foncière, forestière et financière des terres publiques, Mme Saint-Laurent précise que l'entente liant le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les MRC a été renouvelée en 2009. Lac Supérieur possède 5 000 hectares de terres publiques sur son territoire dont la grande partie est utilisée par le Parc national de Mont-tremblant qui est régi selon les règles d'un parc provincial. Deux projets sur les terres publiques sont reconnus officiellement comme exclusivement récréotouristiques : La pisciculture de Lac Carré- St-Faustin et le Centre éducatif des Laurentides. Sinon les autres terres publiques doivent être accessibles aux usages forestiers, acéricoles, de chasse et pêche et de plein air.

Concernant la décision de la MRC approuvée à l'unanimité des maires présents de maintenir ouvert l'accès aux véhicules motorisés le chemin donnant accès au Mont Durant, Mme Saint-Laurent explique qu'il est impossible de réduire l'accès dans des terres publiques selon les lois en vigueur.

Des questions sont posées sur :

- La possibilité de faire changer la MRC d'opinion
- Les mécanismes d'arbitrage concernant les usages des terres publiques en cas de conflit entre usages compatibles et incompatibles
- Les possibilités offertes par la Loi d'Aménagement du territoire
- L'homologation des sentiers
- Les droits acquis par défaut
- La possibilité de porter un projet alternatif

Il reste une grande incompréhension devant cette décision dans la mesure où tous les usages sont encore possibles et n'ont pas été contestés ni par ANL ni Intercentre ni la Grande Boucle de Tremblant. La déception de voir les résolutions des Conseils municipaux de Val des Lac et Lac Supérieur désavouées par leurs maires respectifs. Les effets délétères perçus depuis la réouverture de ce chemin notamment la circulation de camions, de picks up, des installations de caravanes, de pancartes de chasseurs et de trappeurs, des cabanes de chasseurs permanents en dehors de la période de chasse comme si désormais les terres publiques leur appartenaient en exclusivité ; on redoute que les motoneiges ne refassent leur apparition sous peu.

En conclusion, il est proposé qu'ANL développe avec Intercentre, la Grande Boucle de Tremblant et la municipalité de Lac Supérieur une position commune et propose des solutions favorisant des usages compatibles et sécuritaires dans les terres publiques préservant l'accès aux randonneurs sur le territoire de Lac Supérieur et Val des Lacs.

Proposé par Christine Rowan secondée par Odile Loulou et adopté à l'unanimité

On remercie Madame Saint-Laurent de sa participation.

10. Levée de l'Assemblée

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée générale est levée.

Mireille Dumont-Lemasson
Secrétaire remplaçante de Luc Proulx